

Pauvre petit Mohamed Amra veut les mêmes conditions de détention que Abdeslam

écrit par Christine Tasin | 5 avril 2025



Mohamed Amra lors de son retour en France après avoir été arrêté en Roumanie. Photo AFP/Octav GANEA



Mohamed Amra lors de son retour en France après avoir été arrêté en Roumanie. Photo AFP/Octav GANEA

Ça tue, délibérément, de sang-froid nos jeunes policiers mais ça exige d'être traité en seigneur.

Ça crache sur le loi, ça deale, ça prostitue, ça trafique, ça tabasse, ça ordonne la mort, ça donne la mort... mais ça dénonce des « conditions de détention indignes ».

Je vous préviens tout de suite, amis lecteurs, vous risquez la crise d'apoplexie ou l'envie de tout casser chez vous.

L'ennemi public numéro 1, celui qui a fait assassiner de sang-froid un policier... dénonce des « conditions de détention indignes ». Petit chéri exige de ne plus être réveillé toutes les 2 heures la nuit, de ne plus être bloqué au sol quand il se révolte contre les surveillants. Il paraîtrait même que certains d'entre eux lui auraient cassé une cheville... Bref, le Saigneur

Amra veut être traité en roi (de la pègre). Et une plainte pour des conditions de détention indignes, une ! Il voudrait même des béquilles, ce petit chou... béquilles qui pourraient servir d'armes et avec un Amra tout est possible, mais il n'est pas dit que les avocats et les juges ne lui disent pas oui, en attendant le jour où il aura SA salle de sport et son baisodrome, comme Abdeslam.

Sans doute ce qu'il appelle des conditions indignes de sa SAigneurie...

Indignes de qui ? Ce salaud devrait être 6 pieds sous terre ou, à défaut, en train de travailler dans des mines ou d'extraire le cobalt ou le lithium à la place de ces pauvres gosses. Vous savez, **ce cobalt et ce lithium** (mais pas que) **absolument nécessaire aux batteries électriques qui sont indispensables pour pouvoir entrer dans nos villes à présent...**





Le narcotrafiquant, actuellement en détention provisoire à la prison de Condé-sur-Sarthe (Orne), dénonce des violences commises par certains surveillants et des conditions de détention « indignes ».

Mohamed Amra s'apprête à déposer plainte cette semaine contre l'administration pénitentiaire pour violences par personne dépositaire de l'autorité publique, selon une information de M6.

Le narcotrafiquant, actuellement détention provisoire à l'isolement dans la prison ultra-sécurisée de Condé-sur-Sarthe (Orne), assure avoir subi des violences commises, selon lui, lundi 24 mars, par des surveillants.

Réveillé la nuit toutes les deux heures

Selon le récit de son avocat interrogé par [franceinfo](https://www.franceinfo.fr), des gardiens seraient entrés dans la cellule de Mohamed Amra, qui se plaignait de la douleur causée par des menottes trop

serrées. Il aurait été bloqué au sol et les surveillants lui auraient cassé la cheville.

Me Benoit David précise avoir vu son client, vendredi dernier, dont la cheville a été plâtrée. L'administration pénitentiaire aurait toutefois refusé de mettre des béquilles à disposition du détenu, qui pourrait s'en servir comme d'une arme.

En outre, Me Benoît David annonce à nos confrères qu'il va déposer une requête sur les conditions de détention de Mohamed Amra auprès du juge des libertés et de la détention de Paris. Il demande à ce dernier de constater des « conditions de détention indignes ». L'avocat explique notamment que son client est réveillé toutes les deux heures la nuit à partir de 22 heures.

https://www.lamontagne.fr/paris-75000/faits-divers/conditions-de-detention-indignes-violences-subies-mohamed-amra-porte-plainte-contre-l-administration-penitentiaire_14665480/?at_medium=custom7